**BULLETIN D’INSCRIPTION**

**Forum International de la Cybersécurité (FIC) - 19, 20 & 21 janvier 2021**

**A NOUS RETOURNER AVANT LE 16 JUILLET 2020**

Je soussigné(e)       en qualité de       confirme l’inscription de la société

Adresse :       Code Postal :       Ville :

CA :       EFFECTIF SOCIETE :

**CONTACT(S) POUR L’ORGANISATION DU SALON**

Nom et prénom du référent opérationnel :       Téléphone :       Portable :

E-mail :

**ADRESSE DE FACTURATION (si différente de l’adresse mentionnée ci-dessus)**

Adresse :       Code Postal :       Ville :

**ACTIONS D’ACCOMPAGNEMENT D’ADI NOUVELLE-AQUITAINE**:

* Solliciter les subventions nécessaires auprès du Conseil Régional pour la mise en œuvre de cette "opération collective"
* Avant le salon : réservation de la surface, organisation du stand, informations auprès des entreprises des tâches à effectuer (inscription, informations techniques et logistiques…)
* Votre espace de travail sur le stand collectif :
* Signalétique/Panneau de communication crée par nos soins pour votre entreprise
* Un espace de travail de type banque d’accueil ou tablette & tabourets (électricité, éclairage…)
* Vous donne accès à l’espace collectif (banque d’accueil, réserve, « espace convivialité »…)
* Pendant le salon : présence et accompagnement à l’installation et durant le salon
* Ces actions d’accompagnement impliquent que l’Entreprise ait signé une convention d’accompagnement avec ADI et soit donc adhérente de l’ADI.

**CONDITIONS FINANCIÈRES DE PARTICIPATION SUR LE STAND COLLECTIF DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE**

**Le montant de la participation de l’Entreprise est de 3 965 € HT**

* Sous réserve de votre éligibilité à la subvention (Montant hors éligibilité : 7 930 € HT)
* Sous réserve du nombre minimal de 10 entreprises participantes

**CONDITIONS D’ÉLIGIBILITÉ :**

* PME/TPE implantées en Nouvelle-Aquitaine.
* Occupant moins de 250 personnes, réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou le total de son bilan annuel n'excédant pas 43 millions d'euros.
* Ne pas appartenir à un groupe pour plus de 25 % du secteur de l'industrie, des services à l'industrie, de l'artisanat de production.
* En situation économique saine et bénéficiant d'au moins un bilan financier.

**MODALITES DE REGLEMENTS**

* Acompte de 60% payable à la réservation « à l’inscription »
* Votre inscription ne sera prise en compte qu’à réception du présent bulletin d’inscription complété, accompagné du versement de l’acompte de 60 %.
* Le solde devra être réglé au plus tard le 19/10/2020

[ ] Règlement par chèque à l‘ordre de l’ADERA - 162 Avenue Albert Schweitzer
CS 60040 – 33608 PESSAC CEDEX

[ ]  Règlement par virement bancaire à l’ADERA | Références bancaires : CIC BORDEAUX RIVE GAUCHE ENTREPRISES | RIB 10057 19108 00047830001 21

Merci de mentionner la référence FIC 2021

**CONDITIONS D’ANNULATION :**

Toute annulation de participation a des répercussions sur l’organisation générale. Aussi, sauf cas de force majeure justifiée, les conditions d’annulation suivront les modalités ci-dessous :

* En cas de notification d’annulation reçue moins de 60 jours avant le premier jour de la manifestation, l’acompte sera conservé à titre d’indemnité.
* En cas de notification d’annulation après le délai mentionné ci-dessus, le solde de l’inscription restera dû.

**CESSIONS DES DROITS :**

* L’entreprise inscrite ne peut céder à un tiers les droits qu’elle détient de la réservation, sauf accord écrit de l’Agence de Développement et d’Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

**ASSURANCES :** Selon la demande de l’organisateur, vous devez être en mesure de fournir une attestation d’assurance responsabilité civile

**APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES**

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre personnel administratif, nos employés, le service communication ou le service comptable et, le cas échéant, à nos sous-traitants. Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu’en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d’y être contraints en raison d’un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l’abus, exercice des droits de la défense, etc.).

L’ADI N-A met en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification, de portabilité et d’effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant par email : dpo@adi-na.fr ou par courrier : ADI-NA Service juridique, 6 Allée du Doyen Georges Brus, 33600 Pessac.

Fait à

Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Cachet de l’entreprise

A renvoyer à ADI N-A :

**Sabine Gondallier de Tugny**

**Mob : +33(0)6 28 46 06 21**

**s.gondallier@adi-na.fr**